

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

CDV du 20 février 2013

Présents : P. Le Boucher, P. Gueutier, C. Dubouil , R. Le Goff, F. Le Goff, A. Martin, R. Compain, E. Diacono, F. Fabre, A Fautrat, R. Letertre, D. Portal, V. Roudot, Y. Satin

Excusés : H. Delasalle , Coulon E, B. Boiron Layus, H. Nivet, Nicolas Le Dantec

Invités : Y Furet, L Bregeon

• Installation des responsables de commissions et projets d'olympiade

GRANDS AXES DE L'OLYMPIADE ET COMMISSIONS

Le début d'une nouvelle période de quatre ans est l'occasion de faire le point sur les missions et les différents dossiers en cours au comité départemental.

Lors de l'assemblée générale, nous avons mis en place un bureau, organe de décision resserré sollicité entre deux comités directeurs si besoin.

Nos actions sont déclinables en deux grands blocs, eux-mêmes répartis en commissions ou actions. Les animateurs de ces commissions pourront être associés à des réunions de bureau élargi si besoin.

1. les pratiques sportives :

Ce sont bien là les principales missions du CDV. Par définition, la pratique de la voile sous quelque forme que ce soit est une pratique sportive, la notion de compétition ou de loisir non compétitif apparaissant ensuite. La pratique compétitive est à décliner en trois commissions :

• La commission sportive « voile légère » : responsable Ronan LE GOFF

- Poursuite des actions en cours avec le suivi et l'évolution du partenariat « Ailes Marine » sur les séries concernées. Ce partenariat sera évalué à l'issue de la première saison afin d'y apporter éventuellement les modifications à soumettre au partenaire.
- Accompagnement du développement des séries windsurf dans la pratique départementale.
- Relance de la pratique sur les séries doubles et catamarans, ceci en prenant en compte la notion de flotte collective dans un futur championnat départemental à construire.

• La commission « habitable » : responsable Arnaud FAUTRAT

- Travail sur la filière « jeunes » : premier accès à l'habitable, pratique des supports voile légère et habitable en alternance au sein des clubs ou avec le concours du CDVH.
- Suivi et accompagnement des équipages qui s'engagent sur les filières menant aux championnats de France en liaison avec la commission habitable de la ligue (open 5.7, longtze, J 80...)
- Réflexion sur une pratique « interclubs » sous forme de championnat.

• La commission « arbitrage » : responsable Annick MARTIN

Commune aux actions des deux autres, la principale mission de cette commission consiste en la formation des arbitres. L'olympiade 2009/2012 a été un exemple en termes de formation, mais il faut poursuivre notre effort afin d'intéresser notamment les jeunes de nos clubs.

Le nombre d'arbitres nationaux costarmoricains étant très faible, il faudrait pouvoir décider quelques arbitres régionaux à entrer en formation nationale, tant en comité de course qu'en jury.

• Les évènements costarmoricains :

Au fil des années, nous avons construit trois évènements sportifs « tous publics » en marge des compétitions des championnats fédéraux. Les trophées nous ont permis de prendre en compte tous les publics du loisir compétitif, le Côtes d'Armor Tour y ajoutant un côté festif estival :

- Le Trophée habitable CCI22 ports des Côtes d'Armor, accompagné par la chambre de commerce et les ports, il comporte 13 dates et concerne aujourd'hui 6 clubs.

- Le Trophée d'Armor Voile Légère, fort de ses dix dates dans dix clubs, est toujours sans partenaire financier. Il nous faudra travailler pour le doter comme il le mérite, d'autant plus que ce trophée s'inscrit dans l'évolution du nouveau championnat de France de la catégorie « promotion »...
- Le Côtes d'Armor Tour, le plus récent des trois, qui, au début de l'été depuis trois ans rassemble des régatiers et amateurs de balades en Côtes d'Armor. L'arrivée du partenaire « ailes marines » va sans conteste apporter un plus à cette manifestation.

- **Le développement, la formation : responsable Yves SATIN**

Les dossiers de cette commission sont répartis en deux grands volets :

- Le **développement**, principalement axé sur la vie du réseau des EFV, est le lien avec les centres nautiques. En plus du rôle d'information des professionnels (bonnes pratiques, promotion, outils de commercialisation, évolution réglementaire...), cette commission est le relai avec son homologue au plan régional et national. Nous aurons là à surveiller plus particulièrement l'évolution des labels et la conduite des audits AFNOR liés à leur attribution.
- La **formation**, à la fois des professionnels et des bénévoles, dans les stages ou sessions organisés par le CDV en tant que centre de formation est une démarche que nous avons initiée il y a quatre et qui satisfait aujourd'hui un grand nombre de cadres des centres. Il faudra toutefois veiller à capitaliser sur les modules les plus demandés, tout ceci se faisant « au prix coûtant » pour le CDV.
Dans le domaine de la formation des moniteurs saisonniers (CQP), nous aurons d'autre part à organiser très rapidement le réseau de formateurs au plan régional et national, la fédération et la ligue nous ayant demandé de répartir celle-ci en bassins territoriaux.

- **La voile à l'école : responsable Hervé NIVET**

Commission emblématique des côtes d'Armor, elle a la particularité d'être composée des acteurs de cette activité, à savoir les cadres des centres nautiques, l'éducation nationale représentée par un inspecteur à mission EPS, des conseillers pédagogiques, et les fédérations sportives scolaires. En place depuis plus de 20 ans, cette commission effectue le suivi entre autres de l'opération « L'école toutes voiles dehors », mais travaille également depuis toujours sur les outils et documents pédagogiques mis à disposition du réseau. Cette commission aura à inventorier, relancer en relation avec son homologue de la ligue la pratique au collège et au lycée (relance des championnats départementaux en relation avec l'UNSS et l'UGSEL).

- **Le handisport : responsables Frédéric FABRE et Bénédicte BOIRON-LAYUS**

Ce dossier est parmi les plus complexes à aborder en raison des multiples contraintes et partenaires en présence (établissements, fédérations...) Pour autant, des actions existent et un inventaire assez exhaustif a été réalisé lors de la dernière olympiade. Il s'agira donc de partir de projets simples et adaptés tant au public accueilli qu'à la configuration des lieux d'accueil de proposer aux centres nautiques de développer les pratiques au quotidien. Ceci ne pourra se faire qu'avec l'adhésion des centres et des professionnels volontaires....

Toutes ces commissions sont comme par le passé ouvertes à tous les clubs, à leurs professionnels et/ou à leurs bénévoles, et ce en fonction du projet que le club développe au quotidien.

Nos clubs en effet sont très variés en activité, nombre d'adhérents, structuration, pratiques... Il est un outil qu'il nous faudra les aider à développer, voire à écrire et/ou organiser : **le projet du club**. Il peut tenir sur une seule page ou être plus développé, il peut et doit en tout cas permettre aux adhérents de nos structures de connaître le fondement de leur action, à nos sportifs de travailler leur projet de coureur, à nos dirigeants de préciser les contours de leurs responsabilités partagées...

- **Points sur les dossiers en cours**

- ETVD 22 : Après la confirmation officielle du Conseil Général concernant son engagement financier, l'opération est maintenant calibrée sur 105 classes et environ 2500 élèves. La préparation suit son cours normalement.
- Partenariat Ailes Marines: Les premiers versements ont été effectués permettant l'achat du matériel sélectionné lors de la dernière commission sportive c'est-à-dire 50 voiles d'optimist D2, 10 coques d'optimist, 5 lasers complets. Les voiles ont été distribuées aux clubs et aux coureurs concernés à l'occasion du stage départemental de St Quay le 16

février dernier. Le reste du matériel sera affecté fin août selon les critères sportifs arrêtés en commission sportive.

- Côtes d'Armor Tour : Des réunions par site (étapes, départ, arrivée) sont organisées depuis le début février afin de caler l'organisation avec les différents partenaires (clubs, ports, villes). Une dernière réunion départementale du Comité d'organisation sera mise en place le 13 mars avec un point presse prévu juste avant à 18h.

- **Retour sur les informations du Conseil Général en matière de politique sportive (Réunion du 26 janvier et du 8 février)**

Le 26 janvier Claudy Lebreton, Président du Conseil Général avait réuni l'ensemble des Comités sportifs pour débattre de la politique sportive du Conseil Général. Il a rappelé l'engagement très fort du Conseil Général dans le domaine du sport même si il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire, le sport Costarmoricain bénéficiant d'aides financières beaucoup plus élevées que dans les autres départements. A priori au vu du contexte actuel, ce niveau d'aide sera difficile à tenir et pourrait éventuellement être remise en question en fonction des réformes à venir sur la répartition des compétences au niveau des différentes collectivités (com com, département, région,...). Les échanges ont surtout porté sur les équipements certaines disciplines comme la natation ou l'athlétisme ayant des difficultés d'accès à ceux-ci (piscines, stades) du fait d'une gestion souvent tournée vers le loisir au détriment de l'activité compétitive. Le Conseil Général prône une meilleure utilisation des équipements existants (mutualisation entre clubs, rapprochement des clubs avec les municipalités gestionnaires,...).

Réunion de comité Voile/CG du 8 février :

Globalement l'aide apportée au CDV 22 par le Conseil Général sera maintenue en 2013.

Cependant quelques coupes budgétaires sont prévues sur certains dossiers :

- Suppression de l'aide sur les finales des championnats départementaux (1800 € en 2012)
- Suppression de l'aide aux coureurs sur les championnats d'Europe et du monde (forfait 300€ et 500 € en 2012)
- Moins 500 € sur l'aide au fonctionnement du comité (3500 € en 2012)
- Plafonnement à 50% d'aide publique sur les CLE et CER

- **Question diverses**

- La campagne CNDS 2013 est lancée, les dossiers de demande de subventions des clubs devront être retournés au CDV pour le 4 mars. Concernant la demande du CDV dans le cadre du CNDS, il est prévu 4 actions. Une action au niveau des stages sportifs départementaux (5101 € sollicité), une autre au niveau des stages de formation des bénévoles (1000 €), une 3^{ème} sur l'aide aux déplacements de l'équipe départementale en complément du budget CG (2700€) et une dernière sur l'accompagnement des coordinateurs formateurs CQP de bassin (4000€).
- Candidatures au CA de Ligue : Un rappel est fait au niveau des administrateurs du CDV sur la possibilité de candidater à la Ligue lors de la prochaine Assemblée Générale de Ligue.
- Une nouvelle candidature au CA du CDV 22 a été réceptionnée, il s'agit de celle de François Coudray directeur du Sport Nautique de St Quay-Portrieux. Celle-ci intervenant après l'AG et donc hors délai par rapport à nos statuts, il est décidé à l'unanimité de l'associer aux réunions du CA en tant qu'invité. Sa candidature fera l'objet d'une validation (vote) lors de la prochaine AG du CDV.